

## L'UNITÉ, POUR QUOI FAIRE?...

Certes, la situation est difficile. La crise du système capitaliste, loin de se résorber, s'aggrave un peu plus chaque jour. Patronat et Gouvernement s'efforcent de faire payer la note aux travailleurs. Non seulement le nombre de chômeurs s'accroît, mais pour les salariés qui ont conservé un emploi, patronat et gouvernement s'ingénient à remettre en cause les avantages conquis au prix d'une lutte séculaire.

Nos camarades liront avec intérêt l'article de Michel Nieuwjaer qui fait allusion au rapport *Rieppert* qui préconise «*l'assouplissement*», lisez la remise en cause des garanties du Statut de la Fonction publique.

Le patronat propose une nouvelle répartition de la durée annuelle du travail qui débouche notamment sur une remise en cause de la loi des 40 heures.

Dans l'Enseignement public, la mise en place des *Conseils d'Écoles* participe de la même politique qui a causé le statut de la Fonction publique. De la part du Gouvernement et du Patronat, une telle politique se comprend aisément. La bourgeoisie met tout en œuvre pour défendre ses intérêts, on ne saurait s'en étonner. Par contre on peut s'interroger sur l'attitude de nos voisins syndicaux, qu'il s'agisse de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la F.E.N. qui, sous des formes diverses, s'efforcent d'être les meilleurs auxiliaires du Gouvernement et du Patronat.

Pour résorber le chômage, la C.F.D.T. propose une nouvelle répartition des heures de travail sans compensation de salaires.

Dans un tract distribué par les Métaux C.G.T. de Saint-Nazaire, les dirigeants de la C.G.T. appellent les travailleurs à agir pour que ... le Gouvernement «*réalise des objectifs qu'ils s'est lui-même assignés!*».

Quand à la F.E.N., elle soutient à fond la réforme Haby et ses *Conseils d'Écoles*.

La politique de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la F.E.N. se fait au nom de l'indépendance nationale. Il faut dire que leurs camarades de tendance pratiquent exactement la même politique en Italie, en Espagne ou au Portugal.

Décidemment, la première, la deuxième et la troisième internationales sont bel et bien mortes.

A la vieille formule: «*Travailleurs de tous les pays, unissez-vous!*», on nous propose maintenant: «*Dirigeants de tous les pays, collaborez avec votre propre bourgeoisie*».

Une telle politique ne peut que conduire à la remise en cause de l'existence même du mouvement syndical. L'honneur de la C.G.T.F.O est que dans un contexte national et international profondément hostile, elle s'efforce de maintenir l'indépendance de classe du syndicalisme.

Vouloir négocier une convention pour garantir les intérêts des travailleurs de la Navale menacés par des licenciements n'est peut-être pas un «*acte révolutionnaire*» mais préserve l'essentiel.

Proposer comme le fait la C.F.D.T. une conférence tripartite (patrons, ouvriers et Gouvernement) revient à proposer aux ouvriers de sacrifier leurs intérêts de classe sur l'autel de la patrie.

Il ne faut pas se faire d'illusion. La volonté affirmée par notre organisation de préserver le cadre de la loi du 11 février 1950, est un obstacle à la politique menée par les États et le Gouvernement, avec la complicité de certaines organisations.

Nécessairement, l'offensive va se poursuivre contre nous. Pour l'instant, il s'agit plutôt d'une offensive de charme.

Notre camarade André Bergeron a momentanément cessé «*d'être un agent de la C.I.A.*», et Georges Séguy le trouve «*sympathique*».

Mais notre organisation et ses dirigeants ne céderont pas plus aux amabilités qu'au chantage. Sans démagogie, mais avec fermeté, nous maintiendrons un syndicalisme ouvrier indépendant des Parti, du Patronat et de l'État.

Il est probable qu'à l'offensive de charme succéderont à nouveau les calomnies et les injures. C'est le prix que nous devons payer pour avoir le droit de continuer à nous battre pour l'indépendance des organisations syndicales.

En prévision des moments difficiles que nous allons retrouver, il nous faut impérieusement resserrer les rangs, expliquer et populariser les positions, de notre organisation.

**Alexandre HÉBERT.**

-----